

# Au fil de Bonnée

N° 19 Avril 2017



## Le mot du Maire

Chers amis,

Lors des élections municipales en 2014 nous avons fait de la sécurité routière notre priorité, il est donc important, à mi-mandat, de vous faire un point.

L'aménagement et la modification de la circulation de la rue Creuse a été notre premier chantier important qui a apporté un certain confort aux riverains et sécurisé les sorties de véhicules sur la route de Bellegarde.

Notre deuxième gros chantier a été la 3<sup>e</sup> tranche de la route de Saint Benoit avec la liaison de la piste cyclable, allant de l'entrée du bourg à la route de Sully, avec l'aménagement d'un espace piétonnier et la réfection de la chaussée.

La modification du carrefour de la route de Sully et de la route Des Bordes, la création d'îlots réduisant les couloirs de circulation afin de réduire la vitesse des véhicules et l'aménagement d'un passage piétons route de Bellegarde ont aussi été des chantiers visant à améliorer la sécurité lors de la traversée de notre bourg de Bonnée.

L'aménagement de la rue des Sentes va démarrer vers le mois de mai, chantier très attendu des riverains.

Nous avons également engagé les démarches en ce qui concerne la mise en accessibilité des bâtiments communaux et l'accès du parking de la cour de l'école. Les travaux devront commencer prochainement.

L'agrandissement du cimetière est lancé, les fouilles archéologiques ont eu lieu fin mars et nous devons attendre le rapport de la DRAC avant de démarrer l'aménagement dans lequel un jardin du souvenir est prévu.

La rénovation du monument aux morts est prévue pour ce printemps.

Les deux années 2015/2016 ont été des années intenses dû au projet de fusion des communautés de communes, mais comme vous pouvez le constater nous n'avons pas oublié nos engagements pour autant et l'intérêt de notre commune reste notre priorité.

Cette fusion nous oblige maintenant à réfléchir et à penser à l'avenir de notre territoire communautaire tout en préservant la vie de nos communes rurales et le bien-être de nos administrés.

Michel AUGER

## Principales décisions 2016 du Conseil Municipal

### Conseil du 26 février :

- Voirie - réseaux : aménagement de la route de Saint Benoit (RD 148 - 3<sup>e</sup> partie) approbation du dossier de consultation des entreprises.

### Conseil du 24 mars :

- Approbation du compte de gestion 2015 du budget communal.
- Approbation du compte administratif 2015 du budget communal.
- Vote du budget primitif communal 2016.
- Service eau potable : augmentation du tarif.
- Plan Local d'Urbanisme : engagement de la déclaration de projet et de la mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme.
- Urbanisme : cession de la propriété du Coulmier relevant du domaine privé de la commune : détermination du prix de vente.
- Finances : voirie - réseaux : aménagement de la route de Saint Benoit (RD 148 - 3<sup>e</sup> partie) : demande de subvention au titre de fonds de soutien à l'investissement public local. Aménagement du carrefour formé par les routes départementales RD 148, RD 948, RD 961 : demande de subvention au titre de fonds de soutien à l'investissement public local.
- Finances : urbanisme : mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) : demande de subvention au titre de fonds de soutien à l'investissement public local.

### Conseil du 10 juin :

- Fusion de la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt et de la Communauté de Communes du Sullias avec une extension du périmètre à la commune de Vannes sur Cosson : avis favorable sur le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).
- Aménagement route de Saint Benoit (RD 148) et aménagement du carrefour formé par la route de Saint Benoit (RD 148), la route de Sully Bellegarde (RD 948), la route des Bordes (RD 961) : opération d'aménagement d'ensemble : finition piste mixte, création cheminements piétons, sécurisation et accessibilité en matière de voirie, enfouissement des réseaux aériens : demande d'attribution de fonds de concours à la Communauté de Communes Val d'Or et Forêt.
- Urbanisme : mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) : mission de maîtrise d'œuvre, choix du bureau d'études.

### Conseil du 21 juin :

- Fourrière animale : soutien au projet de création d'un syndicat compétent en matière de fourrière animale et formulation du vœu d'adhésion.
- Finances : voirie réseaux : aménagement du carrefour formé par les routes départementales RD 148, RD 948, RD 961, demande de subvention au conseil départemental au titre des aménagements de sécurité sur routes départementales.

### Conseil du 15 septembre :

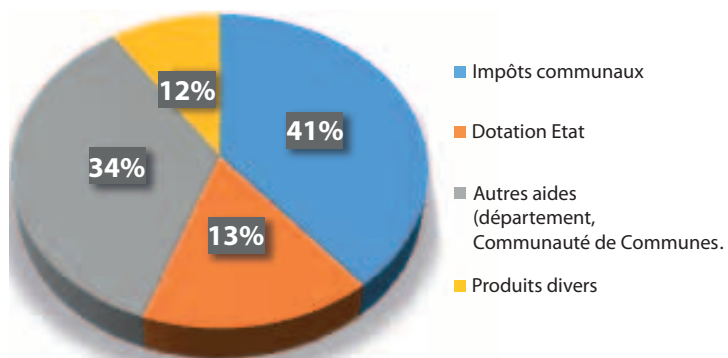
- Communauté de Communes Val d'Or et Forêt : mise en place d'un système de vidéo protection.
- Service assainissement collectif : augmentation du tarif.

### Conseil du 18 novembre :

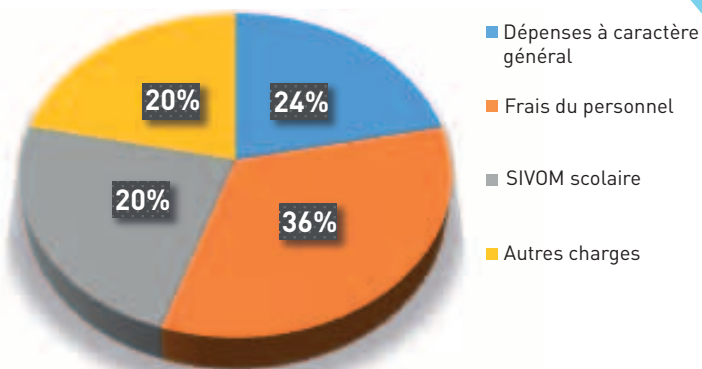
- SICALA du Loiret : dissolution du syndicat mixte d'aménagement de la Loire et des affluents.
- Funéraire : projet d'agrandissement du cimetière communal.

# Comptes Administratifs

## Recettes



## Dépenses



## Travaux

### Rue des Sentes :

Dans la continuité de l'embellissement de notre commune, un appel d'offres a été lancé et ces dernières ont été étudiées mi mars.

Les travaux d'aménagement comprennent l'installation des bordures de trottoir, des emplacements de stationnement ainsi que l'enrobé de la chaussée.

Ces travaux prévus au budget 2017 s'élèvent à 180 000 € et débiteront au printemps.



### Accessibilité pour les Etablissements Recevant du Public (Mairie - Ecole et Foyer communal) :

Comme nous l'avions évoqué dans un précédent numéro, nous sommes dans l'obligation d'effectuer des travaux d'aménagement à nos installations.

Pour la Mairie, cela concerne l'accueil, pour l'école un chemin d'accès du parking au bâtiment scolaire et pour le foyer, l'accès aux sanitaires.

L'enveloppe pour ces travaux est de l'ordre de 40 000 €, nos dossiers sont à l'étude et nous attendons l'accord pour des subventions ces derniers devront être terminés pour fin 2017.

### Monument aux morts :

Notre monument a besoin d'un rafraîchissement. Pour cela, pose de granit sur les marches, nettoyage complet et réfection du lettrage de nos chers disparus.



### Cimetière :

Ce dernier devient trop petit. Deux conseillers municipaux ont réalisé un gros travail d'inventaire.

- 11 concessions avec une échéance atteinte (familles ne souhaitant pas renouveler celles-ci)
- 17 autres concessions nécessitant des recherches de famille

Malgré ces éventuels emplacements, nous devons agrandir notre cimetière.

Un terrain de 800 m<sup>2</sup> attenant doit subir une étude hydrogéologique et fera l'objet de fouilles archéologiques.

Cette surface permettra l'accueil de nouveaux défunts ainsi que la création d'un espace jardin du souvenir.



# Zéro phyto

Chacun d'entre nous, aussi, peut participer à l'amélioration de l'environnement.

**ZÉRO PESTICIDE**  
C'est belle, c'est mieux pour la planète

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017

La loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, régions, État, établissements publics)

## A la maison :

L'utilisation des pesticides est devenue pour beaucoup d'entre nous, une habitude. Sans en avoir conscience, nous les utilisons chaque jour : insecticides, granulés contre les rongeurs, traitement des meubles, des charpentes... Mais des produits moins nocifs et très efficaces existent. Nos grands-mères les connaissaient :

- la citronnelle, le laurier, le thym, le romarin ou les géraniums qui permettent d'éloigner les moustiques.
- Le citron constitue un excellent anti-fourmis.
- La craie et le talc possèdent les mêmes propriétés répulsives.
- Le fameux papier « tue mouche » pour lutter contre les insectes volants, ...



## Jardins, balcons, terrasses, cours et allées :

- éviter l'utilisation de pesticides ;
- privilégier l'utilisation du compost naturel dans le but de conserver et d'améliorer les qualités du sol ;
- au potager, pratiquer la rotation des cultures, biner et sarcler régulièrement : une plante en bonne santé est plus résistante aux insectes et aux maladies ;
- verser de l'eau bouillante au pied de la « mauvaise herbe », est une méthode simple et efficace ;
- pour les petites surfaces, l'arrachage manuel reste le meilleur moyen pour enlever les plantes indésirables.



## Composition bureau de la Fraternelle de Bonnée

Suite à l'assemblée générale du 24 novembre 2016 et à la démission de Vanessa Rolland du poste de Présidente, un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Patricia DELAS
- Secrétaire/Trésorière : Bernadette AUGER
- Membres du C.A. : Gilberte BRASDU, Marie-Claire BRINON, Jean BRINON, Claude GIBOUIN, Michèle DEVIENNE.

## Fête de la Saint Antoine

La Fête de la Saint Antoine a eu lieu le samedi 21 janvier 2017.

80 personnes s'étaient donné rendez-vous au foyer communal de Bonnée pour un dîner sur le thème des andouilles, concocté par le Relais de Dampierre. Au son de l'accordéon et de la trompette, les danseurs de tango, valse, paso doble et autres danses en ligne ont participé au bon déroulement de cette soirée. Une tombola a été organisée, avec de nombreux lots offerts par les commerçants de la zone d'activités de Bonnée, et un lot surprise, offert par un agriculteur de Bonnée :

**2 poules !**



## Fête des Voisins

La prochaine fête des voisins est fixée au **samedi 20 mai 2017.**



Des flyers seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune début mai.

## Carte d'identité



Depuis le 2 mars, les demandes de carte nationale d'identité ne sont plus acceptées dans toutes les mairies du Loiret. Seules vingt-six mairies sont habilitées à traiter les dossiers. Désormais, pour les habitants de Bonnée, pour faire ou refaire sa carte d'identité, la mairie la plus proche équipée du dispositif de recueil de données biométriques (DR) est celle de Sully-sur-Loire. Une pré-demande peut être effectuée sur le site internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

# Accueil de Loisirs



## VACANCES D'ÉTÉ

La Communauté de Communes va proposer 3 Accueils de Loisirs pour l'été 2017 :  
L'Accueil des Bordes ouvert 3 semaines en juillet.

Les Accueils de Dampierre et de Saint Benoît : ouverts tout l'été (SAUF le vendredi 14 juillet, SAUF les lundi 14 et mardi 15 août).

HORAIRES de 9h à 17h (accueil de 7h30 à 18h).

**FICHES D'INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES** (DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES) à télécharger sur <http://www.cc-valdoretforet.com>

A remettre à la Communauté de Communes ou par mail [accueil@valdesully.fr](mailto:accueil@valdesully.fr) - 02 38 35 05 58

## Agenda scolaire



Mardi 20 juin : **spectacle de l'école de Bonnée** au foyer communal de Bonnée  
Vendredi 30 juin : **spectacle de l'école des Bordes** à la salle des fêtes des Bordes  
Samedi 1<sup>er</sup> juillet : **kermesse** à la salle des fêtes des Bordes  
Samedi 8 juillet : **vacances d'été**  
Lundi 4 septembre : **rentrée scolaire**

## Station d'épuration

La construction de la nouvelle station d'épuration commune aux deux villages de Les Bordes et Bonnée arrive à son terme. Son mode de fonctionnement basé sur l'utilisation des roseaux sera plus écologique et ses frais de fonctionnement seront plus faibles pour les contribuables. Elle sera opérationnelle fin 2017.



**NOUVEAU**  
Association des  
Commerçants



## Nouveau commerce

**Distributeur automatique de pommes de terre :**



**EN SERVICE 24H/24 - 7j/7**  
Sacs de 2,5 - 5 ou 10 kg

**Situé sur le parking  
de Centre Filtrés Services  
et l'axe principal Paris/Bourges.  
Zone commerciale de Bonnée  
Meubles AUGER - Mc Donald's...**



☎ 06 17 81 29 39  
06 81 82 97 16

EARL **Val plant**